

## Agenda

**Du 21 juillet au 12 août**

Fermeture annuelle de L'Agora.

[www.mairie-guilers.fr](http://www.mairie-guilers.fr)

**Vendredi 20 juillet**

**Courriel :**

[ville@mairie-guilers.fr](mailto:ville@mairie-guilers.fr)  
[nouvelles@mairie-guilers.fr](mailto:nouvelles@mairie-guilers.fr)

**2018**  
**n° 2058**

**MONSIEUR LE MAIRE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL,**  
reçoit sur rendez-vous au 02 98 07 61 52 (code 3).

## Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine  
et tous les jours, de 12 h à 14 h.  
Contactez le 32 37.

## Médecin de garde

Week-end du 21 juillet  
faire le 15.

## Etat civil

### Naissances :

PORTEL Alicia – 130, rue Yves Montand

### Mariages :

VOURC'H Sébastien & PETIT Lucile – 21, avenue de la Boissière à Trappes (78)  
VOURC'H Maxime & GUEGUEN Nolwenn – 8, rue Bosquet à Brest  
BERNUGAT Julien – 5, rue Docteur Gaëtan Saleün à Guilers &  
MOULARD Marine – 2, allée Jules Romains à Le Chambon Feugerolles (Loire) – domiciliés à Tokyo (Japon)

### Décès :

BRETON Maurice – 20, rue Clément Ader (75 ans)  
PICHODO Valentin – 275, rue Saint-Exupéry (19 ans)  
APPERE André – 43 rue Charles de Gaulle (81 ans)

## Billetterie ouverte

### **Samedi 1<sup>er</sup> septembre**

**Bal populaire « Guilers fait sa rentrée »** –  
gratuit. 18 h 30 : repas adulte 12 € : entrée +  
plat + dessert (boissons non comprises), repas  
enfant 6€ (plat unique + dessert). 21 h : bal  
populaire.  
22 h 30 : son et lumière.

### **Samedi 8 septembre à 20 h**

Festival Les mains en l'air « Gimmick » 5 € / 10 € –  
Sitare, une petite guitare orpheline de son musicien  
cherche à séduire à tout prix, voudrait qu'on l'aime,  
voudrait ressembler aux stars et, ce faisant se perd...



### **Samedi 29 septembre à 20 h**

One man show « La vie à l'envers » 12 € / 8 € -  
Depuis trop longtemps la vie se déroule  
toujours dans le même sens. Et finalement c'est  
quand on est mort qu'on est le plus armé pour  
affronter la vie. Et si justement on commençait  
par la fin ?



## Infirmières

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost, Mme Fournier : 06  
08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.  
Mme Amil, Mme Merdy, Mme Guillou, Mme Ulliac, Mme Bellec,  
Mme Cabon : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.  
Mme Couard, Mme Favennec : 02 98 36 41 58 - 43, rue Charles de  
Gaulle.

## Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17)  
SAMU : 15 / Pompiers : 18  
Eau du Ponant : 02 29 00 78 78  
Guilers Taxi : 02 98 07 69 48  
Taxi Petton : 06 17 36 47 39



## Permanences

**Assistante sociale** : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de  
Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

**Mission locale** pour les jeunes de 16 à 25 ans, Place Napoléon III à Brest  
02 98 47 25 53.

**Puéricultrice** : permanences les lundis de 14h à 16h30 et les vendredis  
de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest.  
Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

**ADMR Guilers-Bohars** : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Épée  
à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : lundi, mardi, jeudi : de 13h30 à  
16h30.

## Guilers pendant l'été

**Horaires d'ouverture de la mairie** : du **lundi 9 juillet** et jusqu'au  
**samedi 18 août** inclus, la mairie sera ouverte du lundi au vendredi de  
9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. La mairie et les services techniques seront  
fermés tous les samedis pendant cette période.

**Horaires d'ouverture de la Guilthèque** : du **mardi 10 juillet**  
au **samedi 1<sup>er</sup> septembre** inclus, la Guilthèque sera ouverte les mardis  
et vendredis de 10 h à 12 h 30 ainsi que les mercredis et samedis de 10 h  
à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

**Les permanences des élus du samedi matin** : elles seront  
interrompues du 14 juillet inclus au 18 août inclus. Reprise des  
permanences le samedi 25 août.

**Dates de parutions des nouvelles de Guilers** : elles paraîtront les **3, 24**  
et **31 août**.

**Horaires du C.S.L. Ballard** : Du **9 juillet au 19 août inclus**, ouverture  
de 8 h à 20 h. Pendant la période estivale, l'accès se fera par la rue  
Berthelot, les portails des rues de la Source et Didier Daurat seront  
fermés. A **partir du 20 août** : le complexe sera ouvert de 8 h à 23 h.

## Incivilités

Il nous a été signalé des vols de fleurs et de plants dans les cimetières de la commune. Nous rappelons que le vol est passible d'amende et d'emprisonnement. Nous en appelons au respect des personnes endeuillées par la disparition d'un être proche et condamnons ce comportement inadmissible.

## Broyage des déchets verts



Les prochains broyages des déchets verts sur la plate-forme de Kérébars auront lieu **lundi 13 août & mardi 14 août ainsi que lundi 10 septembre & mardi 11 septembre**. Les prestations se termineront le mardi à midi. L'aire de dépôt pour les usagers sera donc fermée durant cette période.

## Dératisation

Prochain passage du dératiser le **vendredi 27 juillet 2018, le matin**. Inscriptions à l'accueil de la mairie ou au 02 98 07 61 52 (code 5).



## Bruite de voisinage



Afin de préserver la tranquillité des habitants, notamment la nuit, il est rappelé aux propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, qu'ils sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. Par ailleurs, les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou

d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. De plus, il est rappelé que les feux de jardin provoquant des fumées occasionnant une gêne pour le voisinage sont interdits.

## Transfert de l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité aux communes

Si vous résidez à Guilers avec votre partenaire, vous pouvez faire enregistrer votre PACS en mairie de Guilers.

Vous pouvez prendre contact avec le service d'Etat-Civil au 02.98.07.61.52 (code 5) et vous rendre sur le site de la ville de Guilers ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), afin d'accéder à tous les renseignements utiles pour commencer vos démarches à l'aide des formulaires téléchargeables.

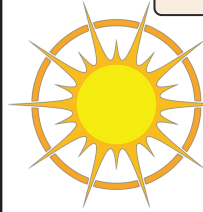
### Liste des pièces à fournir :

- Acte de naissance de chaque partenaire.
- Pièce d'identité et justificatif de domicile de chaque partenaire.
- Convention.
- Déclaration conjointe de conclusion d'un PACS.

Il est dorénavant possible d'effectuer une pré-demande de PACS en ligne en cliquant sur le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618>

*Retrouvez les cerfa (convention et déclaration conjointe) à l'accueil de la mairie ou sur le site internet [www.mairie-guilers.fr](http://www.mairie-guilers.fr).*

## Plan canicule



Dans un souci de prévention, le CCAS de Guilers met en place un dispositif spécifique pour aider les publics vulnérables qui pourraient être confrontés à une situation de canicule. L'objectif consiste à recenser les personnes vulnérables et établir un registre communal.

### Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes âgées isolées résidant à leur domicile.
- Les personnes en situation de handicap.

Une fiche d'inscription est disponible à la mairie et sur le site de la ville de Guilers, elle est à compléter et à transmettre au service du CCAS – 16 rue Charles de Gaulle 29820 GUILERS 02 98 07 32 11.

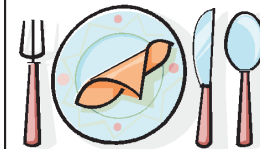
### Le registre communal : pourquoi ?

En cas de déclenchement du plan d'alerte canicule, les personnes inscrites sur le registre seront contactées et visitées par des bénévoles afin de leur apporter des conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

### Quelques conseils élémentaires en cas de fortes chaleurs

Ne pas sortir aux heures chaudes de la journée, boire 1.5l d'eau par jour et éviter l'alcool, ne pas faire d'efforts physiques intenses, maintenir les volets fermés et donner des nouvelles régulières à son entourage.

## Repas à Saint Albert



Le repas du mardi à Saint Albert est maintenu durant le mois de juillet, vous devez vous inscrire en mairie avant le vendredi 16 h. Le tarif est de 6.70 € / repas pour les repas du **10 au 24 juillet**.

## Petite Enfance

### MAM



La Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s P'tite Cabane ouvrira ses portes le **1<sup>er</sup> août 2018**. Accueil de l'enfant dès la naissance. Pour plus d'informations : [mamtitecabane@gmail.com](mailto:mamtitecabane@gmail.com), 06 99 77 21 30 ou 06 47 82 30 96.

Ouverture de la MAM La farandole des p'tits loups, le **1<sup>er</sup> août**. Vous souhaitez un nouveau mode d'accueil pour votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : [mam.lafarandoledestitslousps@orange.fr](mailto:mam.lafarandoledestitslousps@orange.fr) ou au 06 48 64 48 72 (Nathalie), 06 16 57 16 62 (Patricia) ou 06 58 69 63 37 (Antonia).

## Relais Parents Assistantes Maternelles

Le service de relais sera fermé **du vendredi 20 juillet au vendredi 17 août**. Réouverture le **lundi 20 août** à Bohars.

Pendant cette absence, si besoin, voici les coordonnées des contacts possibles :

- Pour les questions concernant les assistantes maternelles (listes, agrément, etc...) à Guilers, appeler le CDAS de Bellevue au 02 98 47 08 09 et à Bohars, appeler le CDAS de St-Marc 02 98 28 62 71.
- Pour les questions d'ordre législatif, contacter la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) 0806 000 246.

## Ecole maternelle et primaire Ste - Thérèse

## Rentrée scolaire 2018-2019



Le directeur, Mr Erwan LE ROUX, se tient à la disposition des parents désireux d'inscrire leur enfant dans notre établissement pour la rentrée 2018.

Nous disposons de deux filières, une monolingue et une bilingue breton-français ouverte dès l'âge de deux ans. Apprentissage de l'anglais dès la Grande Section.

Les inscriptions et préinscriptions sont possibles pour les enfants nés jusqu'au 31 décembre 2016. Visite de l'école possible pour les nouveaux élèves lors des permanences ou sur rdv.

Contact pour prise de rdv au 02 98 07 63 80 ou sainte-therese.guilers@wanadoo.fr.  
Site de l'école : [www.ecolestetheresequilers.fr](http://www.ecolestetheresequilers.fr).

## Déclarations préalables de travaux :

- BENOIT Andrée, 32 rue Jeff Le Penven, clôture.
- MERIEN Sophie, 1 impasse Charcot, clôture.
- ESNAULT Serge, 17 bis rue de Kerionoc, isolation thermique par l'extérieur.
- JUSOT-JACQMIN Stéphane, 1 rue Louis Blériot, isolation thermique par l'extérieur.
- DAVID Laurent, 40 rue Saint Valentin, clôture.
- LAGADEC Jean-Yves, 11 rue Rodin, clôture.



## Demandes de permis de construire :

- Commune de Guilers, Pen ar C'hoat, abri de l'aire extérieure de pétanque.
- SCI LES OLIVIERS, 2 rue de la Gare, cabinet médical.
- LE CHAT Erwann, Kerjean, construction d'un chenil.
- DANTEC Germain / CABON Stéphanie, rue Henry de Monfreid, maison individuelle.

## Permis de construire accordés :

- HEMON Benjamin / MARTIAL Anaïs, 240 rue Henry de Monfreid, maison individuelle.
- BOURGEGAIS Mélanie et Julien, 25 rue Bernard Giraudeau, maison individuelle.
- BARON Clément / TILLY Angélique, 125 rue Louis Tréguer, maison individuelle.
- SEGURA Fabien, 20 rue de Milizac, maison individuelle.

## Guilhèque

## Exposition des peintres de l'Agora

Du 3 juillet au 31 août

Exposition  
des peintres de l'Agora



A la médiathèque de Guilers  
Visible aux heures d'ouverture de la Guilhèque.

Exposition de peintures par les peintres de l'Agora du 3 juillet au 31 août.

Visible aux heures d'ouverture de la Guilhèque.

## Vie associative

## L'Agora

Fermeture annuelle de L'Agora du **21 juillet au 12 août**.

## Sorties familiales

Nouveauté : nous proposons une tarification au quotient familial.  
Permanences d'inscriptions : lundi de 13 h 30 à 18 h, mercredi et samedi de 9 h à 12 h. Pensez à vous munir de votre fiche d'imposition sur le revenu 2017.



**Mardi 21 août** : promenade à Meneham et découverte du Tchoukball. Déplacement en covoiturage et fourgon. Rendez-vous à 14 h. Gratuit.

**Jedi 23 août** : découverte de la ferme de Gwen à Plougastel. Prévoir son pique-nique. Déplacement en covoiturage et fourgon. Départ à 9 h 30. Tarif : 2 €

**Vendredi 31 août** : grottes marines de Morgat. Prévoir son pique-nique, maillot de bain et serviette. Déplacement en car. Départ à 10 h.

Tarifs au quotient familial : enfant de 3,60 à 7,20 € / adulte de 6 à 12 €.

**Renseignements à L'Agora : 02 98 07 55 35**

## Urbanisme / Voirie

## Consultation du public

## Société GUENA, aire de transit, de concassage et de criblage de matériaux inertes à Keravel à Saint-Renan

Par arrêté préfectoral du 21 juin 2018, une consultation du public a été prescrite à compter du 17 juillet 2018, jusqu'au 13 août 2018 inclus, relative à la demande d'enregistrement présentée par la société GUENA en vue de l'exploitation d'une aire de transit, de concassage et de criblage de matériaux inertes au lieu-dit « Keravel » à

Saint-Renan. Pendant la durée de la consultation, le dossier restera déposé à la mairie de Saint-Renan où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Les observations pourront être consignées sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Saint-Renan, ou adressées directement en préfecture par écrit ou par voie électronique ([pref-dcppat@finistere.gouv.fr](mailto:pref-dcppat@finistere.gouv.fr)). Le dossier et les pièces de la procédure de consultation sont également consultables sur le site internet de la préfecture du Finistère : [www.finistere.gouv.fr](http://www.finistere.gouv.fr) – rubrique Publications – Publications légales – Consultation du public – Industries.

## Partage

L'association PARTAGE prend des vacances.

Le local meubles et la Boutik seront fermés tout l'été.

En cas de besoin urgent, appeler le CCAS à la mairie de Guilers qui transmettra.

Réouverture le samedi 25 août.

## Vie associative (suite)

### EMDG



L'Ecole de Musique et Danse de Guilers ouvrira un atelier d'Eveil musical et corporel pour les parents et leur bébé en septembre. Proposé par Justine Sion-Henry, il est ouvert aux bébés et jeunes enfants de la naissance jusqu'à 36 mois, accompagnés de leurs parents ou nounous.

Le but de l'atelier est d'éveiller l'enfant à la musique et au mouvement à travers des chansons, des jeux, la manipulation d'instruments. Les séances d'éveil vont permettre de stimuler leur curiosité et leur créativité, leur conscience corporelle et participent à leur développement. L'atelier permet de tisser un lien sonore et musical

avec le tout petit et de partager avec lui un moment de complicité et de convivialité.

Le déroulement d'une séance en quelques lignes :

- Éveil corporel en musique et en chanson ! Petit « rituel » pour commencer une séance,
- Petites chansons avec gestes, en variant les rythmes, les nuances,
- Petites histoires avec différents supports (jouets, marionnettes, objets..),
- Découverte et pratique d'instruments, petites histoires avec CD pour découvrir les instruments par catégories (vents, percussions, etc..),
- Jeux de rythme, imitation de rythmes,
- Découverte de musique de tous styles et de tous continents,
- Danse sur ces musiques variées,
- Parties de bulle musicale,
- Petit rituel de fin d'atelier, retour au calme chanson douce.

Inscription au trimestre. 90 euros (+ adhésion association). Possibilité de s'inscrire à tout moment dans l'année.

### Guilers Accueil

Le club reste ouvert le mardi en juillet et août.

La présidente et les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances à toutes.

## Sport

### Bleuets de Guilers



Inscriptions : le **vendredi 31 août** de 18 h à 20 h, Formulaire à télécharger sur le site.

### Guilers Equitation



Jusqu'au **3 août**, du lundi au vendredi : stages d'équitation à partir de 6 ans. Tarif adhérents pour les enfants de Guilers. N'hésitez pas à vous renseigner au 02 98 07 53 57.

## Vie commerciale

### Poissonnerie Coutant

COUTANT, Poissons, Coquillages et Crustacés vous donne rendez-vous tous les jeudis après-midi sur la place du marché de 16 h à 19 h. Pour toutes demandes ou réservations, n'hésitez pas à nous contacter au 06 85 40 73 36 ou par mail à [contact.coutant@gmail.com](mailto:contact.coutant@gmail.com).

## Vie paroissiale



**Samedi 21 juillet** : messe à 18 h à Guilers et à Recouvrance.

**Dimanche 22 juillet** : messe à 10 h 30 à Plouzané et à Kerbonne.

**Samedi 28 juillet** : messe à 18 h à La Trinité et à St Pierre.

**Dimanche 29 juillet** : messe à 10 h 30 à Plouzané et à la chapelle de Ste Anne du Portzic (pardon).

Notez aussi que la messe du jeudi à Guilers de semaine sera désormais célébrée à 9 h 15 (et non plus 9 h).

## Divers

### Perdus / trouvés

**Perdus** : chat siamois, bâche bleue pour remorque.

**Trouvés** : clé, canne, lunettes de soleil, clé de voiture, portable.

*S'adresser à l'accueil de la mairie, 02 98 07 61 52 (code 5).*

### Fleurs comestibles tout un programme

Venez découvrir les fleurs comestibles de nos jardins. Informations et inscriptions : Espace verts Brest Métropole 02 98 33 50 50 ou [plateforme-accueil-telephonique@mairie-brest.fr](mailto:plateforme-accueil-telephonique@mairie-brest.fr).

Rendez-vous aux jardins du Guelmeur, 23 rue de Comtesse Malessie à Brest de 14 h à 16 h.



### Rade en fête du 13 au 22 juillet



10 jours de fête dans les ports de la rade pour cette 1<sup>ère</sup> édition de Rade en Fête.

Au programme : happy hours nautiques, randos kayak et paddle, parades nautiques, balades à bord de voiliers du patrimoine et de vedettes à passagers, animations sur les quais... et dégustations de produits locaux.

Rade en fête, pour mettre les pieds dans l'eau, sur l'eau et la tête dans les lampions !

Programme complet sur [www.brest-terres-oceanes.fr](http://www.brest-terres-oceanes.fr) et dans les offices de tourisme de la destination.